

Messrs. Le Hon^r. Roux et G^o. de Marseille

Paris, { 1^{er} Vendémiaire an 9.
23 Septembre 1800.



AYANT eu le malheur de perdre, le 30 Décembre 1795 (v. st.) 10 Nivôse an 4^e. , mon bien cher et respectable associé et beau-père, le C^{en}. CACCIA père, j'ai l'honneur de vous informer que je viens de dissoudre ma Société sous la Raison de CACCIA, PÈRE, FILS et BLOMMAERT; que j'ai seul continué de gérer jusqu'à ce jour, avec l'assistance du C^{en}. Jacques-Gabriel CACCIA fils, mon beau-fère.

Vous verrez par la Circulaire d'autre part, que la nouvelle Société de CACCIA et BLOMMAERT, reste chargée de la liquidation de l'ancienne.

Veillez agréer avec les remerciemens de la confiance dont vous m'avez honoré, les assurances de ma parfaite considération.

Blommaert
J. Roux
Caccia & Fils & Blommaert

rien
maison,
nou
le
de salus
est

